



**FEDERATION DES ASSOCIATIONS TURQUES  
DE SUISSE ROMANDE**

**BATI İSVİÇRE TÜRK DERNEKLERİ  
FEDERASYONU**

Hôtel de Ville  
Place de la Palud 2  
Case postale 6904  
1002 Lausanne

A l'attention de M. Grégoire Junod, syndic

Renens, le 21 juillet 2023.

Objet : Célébrations du Centenaire du Traité de Paix de Lausanne – votre courrier du 11 juillet 2023

Monsieur le Syndic,

D'abord, nous constatons que votre réponse ne mentionne à aucun moment notre proposition d'un débat contradictoire ; ce fait seul est déjà éclairant quant à la volonté d'« équilibre » que vous mettez en avant.

Nous observons ensuite que nulle part, vous ne remettez en cause la matérialité des faits, particulièrement graves (l'affiche d'une organisation terroriste arménienne, par exemple) que nous avons relevés. Le musée, théoriquement, est libre, mais, en pratique, nous ne pouvons pas nous dissimuler l'évolution de son directeur et les sous-entendus sans équivoque qui ont émaillé nos conversations, quant aux causes de son revirement au fil du temps.

Nous ne pouvons pas davantage ignorer la remarquable concordance entre la mention, dans votre propre discours, des « 1 700 000 Grecs » supposément tués en Turquie et la tonalité tendancieuse de l'exposition. Notre position est claire : la vôtre ne l'est pas. Nous vous laissons donc régler cette querelle avec le musée.

S'agissant de notre absence d'implication, nous ne pouvons qu'insister, une fois de plus, sur un point : il nous était impossible de servir de caution à un programme décidé à l'avance, en dehors de nous, et où, de toute manière, des minorités politiques issues de minorités ethniques ou religieuses auraient la majorité du temps et de l'espace, quoi que nous fassions.

Le PKK n'a aucune légitimité à représenter « les Kurdes » : les innombrables affaires d'extorsion de fonds par ses membres, en Suisse et dans l'Union européenne, ainsi que les résultats électoraux en Turquie (où l'AKP devance la vitrine du PKK dans l'électorat kurde) suffisent à le prouver.

**Fédération des Associations Turques de Suisse Romande**  
**9, Rue de Crissier CP 204 - 1020 Renens / Suisse**  
**E-mail: [info@fatsr.org](mailto:info@fatsr.org) – [www.fatsr.org](http://www.fatsr.org)**



Le fait que les terroristes arméniens aient eu recours au trafic de drogue (condamnation de Noubar Soufian par la justice genevoise, en 1976) et à l'extorsion de fonds (condamnation de Vicken Tcharkhutian par la justice californienne, en 1987), ou plus récemment le divorce consommé entre le gouvernement d'Erevan, issu des urnes, et les fanatiques diasporiques que nul n'a élu, incitent également à la prudence, quant à la représentativité des extrémistes arméniens.

Dans ces conditions, une présence (même symbolique) de la FATSR n'aurait servi qu'à dédouaner les divers responsables de cette exposition de la turcophobie qui s'est constamment étalée. En ce sens, la Ville de Lausanne et son musée historique ont ouvert la porte de la discrimination.

Au-delà de la question de l'équilibre des points de vue, il y a d'abord le respect des faits : Arthur Fonjallaz n'était pas encore fasciste en 1922 et l'association Suisse-Turquie était loin de se résumer à sa personne ; sa personnalité la plus active était Noëlle Roger, loin d'être fasciste, et pourtant jamais citée dans l'exposition ; le régime mussolinien fut favorable d'emblée au nationalisme arménien, y compris pendant la conférence de Lausanne, ce qui est également dissimulé dans cette exposition. Qu'avions-nous à espérer quand le choix est fait d'être aussi tendancieux ?

De même, si nous n'avons pas répondu à « l'appel à projet » lancé par la municipalité, c'est parce que nous pensons que si le nôtre doit être évalué par un jury qui a le même état d'esprit que celui qui a présidé aux commémorations, nous craignons fort que nos propositions ne soient pas retenues.

Cela étant, vous nous proposez « le soutien de la ville ». En quoi pourrait-il consister, précisément ? Pour quels projets ? Sur quels critères ? Par exemple, pourrait-on commencer en rééquilibrant l'exposition et en supprimant les atteintes les plus nettes à la vérité ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, l'expression de nos respectueuses et sincères salutations.

Au nom de la Fédération des Associations de Suisse Romande,

Celâl Bayar  
Président

Copie : Département fédéral des affaires étrangères DFAE – Berne/Suisse  
Ministère des Affaires étrangères de Turquie – Ankara/Turquie  
Municipalité de Şişli – Istanbul/Turquie  
Municipalité de métropole d'Istanbul – Istanbul/Turquie  
Türkische Gemeinschaften Schweiz – Dietikon/Suisse